

Rencontre du 16 septembre 2009 entre l'APPEP et M. E. Roser, conseiller aux affaires pédagogiques de M. L. Chatel, ministre de l'Éducation Nationale.

Ce rendez-vous est la conséquence d'un courrier au ministère dont nous rappelons d'abord à notre interlocuteur les raisons particulières.

L'APPEP, comme elle l'a déjà largement expliqué, a retiré d'une *formation de formateurs* se déroulant en mars 2009 à la Sorbonne et d'un rapport de l'I.G. de philosophie, l'impression, concernant notre enseignement, d'une réforme déjà en cours, aux orientations, semble-t-il, déjà décidées, à même de réveiller une guerre des programmes à peine apaisée. Une journée s'est déroulée à la Sorbonne, le 13 juin, réunissant professeurs du secondaire, des classes préparatoires et universitaires, pour dire à la fois notre hostilité à ce qui ressemble à une manœuvre et la volonté de réfléchir à ce qui peut être fait pour notre enseignement¹.

Pour M. Roser, il est normal que se déroulent ainsi des travaux permettant à une discipline de réfléchir sur elle-même (ce que nous ne contestons pas). Mais de tels travaux et ce qui aurait pu en ressortir n'engagent en rien le présent et nouveau ministère. Il tient à nous rassurer pour dire qu'aucune réforme n'est décidée, rappelant que cette rencontre elle-même participe de consultations, avec les syndicats et les associations, commencées en août et qui conduiront à l'annonce début octobre des décisions ministérielles.

M. Roser n'a donc rien à nous annoncer d'intentions ministérielles, mais souhaite avoir notre avis sur ce qui nous paraîtrait de nature à permettre l'existence de filières clairement identifiables par les élèves, relativement à de futures études et, à plus long terme, à une orientation professionnelle. Tel est, selon le ministère, le problème particulier de l'actuelle filière L.

Nous avons dit auparavant que la terminale L, quand bien même elle ne regrouperait pas plus de 17 ou 18 % des élèves passant le baccalauréat général, peut utilement perdurer. Elle n'est d'ailleurs pas sans débouchés. L'ancienne Terminale A1, malheureusement supprimée, donnait l'exemple d'une filière littéraire viable, où venaient beaucoup d'élèves partis depuis en ES ou S. En même temps, restent souvent en L des élèves intéressés par les langues et qui n'y trouvent pas toujours leur place. L'introduction du droit et le retour des mathématiques pourraient, par exemple, contribuer à assurer le maintien et même à renforcer cette filière.

L'autre reproche fait à la filière L est pour le ministère le faible nombre de mentions obtenues au baccalauréat, contribuant à sa mauvaise image, particulièrement à un moment où l'obtention d'une mention est devenue plus nécessaire. Nous soulignons le travail fait, relativement aux conséquences de la massification, pour une notation juste en philosophie, sachant récompenser le travail (entendons les acquis) et opérer de ce point de vue les distinctions nécessaires, sachant aussi récompenser les meilleurs avec les meilleures notes. Ce travail a déjà porté ses fruits et reste certainement à continuer.

Nous croyons par ailleurs à la valeur d'une présence forte de la philosophie dont, indépendamment de son intérêt propre, le caractère éminemment formateur la rend utile à une démocratisation de l'accès aux meilleures études supérieures (nous citons, en exemple, les classes préparatoires ou sciences Po).

¹ Voir le site de l'APPEP, www.appep.net, la revue, et pour la journée du 13 juin en particulier, le site de la Régionale de Paris (<http://appep-idf.fr>).

De notre côté c'est du point de vue de notre enseignement que nous avons d'abord tenu à nous situer.

Il y a un fait de la présence terminale de notre enseignement qui a conduit aujourd'hui, avec des intentions bien différentes de celles d'un lointain passé, à un enseignement que nous voulons voir perdurer et progresser. Un programme de notions est celui qui permet au mieux de s'adapter au niveau des élèves. Par ailleurs, le cours de la classe terminale est le cours d'un professeur. Il y a là le souci pédagogique d'un cours vivant, dont il n'est pas le répétiteur. Il doit, partant de notions, de ce qui n'est pas philosophique, élaborer des problèmes devant et avec ses élèves et les conduire ainsi à la connaissance de ce que les philosophes peuvent nous apprendre, retrouvant les grands problèmes qui sont le fonds commun de toute philosophie. Nous sommes donc inquiets de toute modification horaire qui rendrait impossible le maintien d'une telle conception. Dire cela n'est pas refuser l'introduction d'un horaire en Première comme la préparation proposée en Première L par le ministre Fillon, en 2004, que nous avons acceptée, à laquelle nous nous étions préparés. Quant à la L (renouvelée, il faut l'espérer) il y aurait là l'instrument d'un renforcement de cette filière qui répondrait à une attente des élèves et pourrait permettre de remédier à certaines difficultés. Serait contraire à l'enseignement présent de la philosophie sa division sur deux ans, en admettant même un horaire constant. Il n'est nullement un progrès, ni pédagogiquement ni didactiquement, de faire sur deux ans ce qu'une année de Terminale peut faire avec au moins sinon plus de succès. On ne doit donc pas confondre un appoint horaire en Première, servant au progrès de la classe terminale et une division qui casserait la progressivité interne au cours d'un professeur. Cela serait d'autant plus évidemment inutile, s'il devait s'agir au total d'une diminution globale de l'horaire accordé à cette discipline.

Nous insisterons plus tard sur le fait que la dégradation des conditions faites aux professeurs par un émiettement horaire est un frein à toute volonté de réforme. Un professeur qui a six ou sept classes n'est pas pour chacune d'entre elles un aussi bon professeur que celui qui en a trois, quelle que soit sa bonne volonté, et plus encore relativement à un cours qu'il s'agit sans cesse de concevoir à nouveau devant et avec les élèves, si préparé soit-il. Nous avons évoqué en ce sens le fait inquiétant d'une multiplication des situations précaires : recrutements de contractuels ou de vacataires, par absence de TZR, et, particulièrement, collègues en poste sur plusieurs établissements.

Plusieurs autres thèmes ont été abordés que nous ne ferons ici qu'évoquer, chacun sachant ce que nous avons pu dire : la formation continue, refusée à certains collègues par leur proviseur, l'horaire injustement variable des S, exemple d'une perversion de raisons vantées de l'autonomie des établissements, les problèmes posés par la « reconquête du mois de juin ». De même, bien que le temps ait manqué pour une discussion sur ce sujet, M. Roser nous a présenté l'état actuel de la mastérisation du recrutement des professeurs, nous demandant de lui faire parvenir nos réflexions à ce sujet, qu'il transmettra.

Nous remercions vivement M. Roser de nous avoir reçus près d'une heure et demie². L'APPEP ne manquera pas de s'intéresser aux annonces à venir.

Pour l'APPEP, Simon Perrier, Brigitte Bellebeau, Philippe Blanc.

² Précisons que M. Roser avait en sa possession le bilan de notre rencontre en décembre 2008 avec M. de Gaudemar, à laquelle lui-même assistait.